

5. Budget¹ de l'association

Année 2023 ou exercice du 01/01/23 au 31/12/23

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	4751	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	403	73 - Concours publics	
Autres fournitures	4348	74 - Subventions d'exploitation²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	20706		
Locations	19970		
Entretien et réparation			
Assurance	736	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	850	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	217		
Publicité, publication	177		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	456		
63 - Impôts et taxes	356		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	356	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	19869
		756. Cotisations	180
		758. Dons manuels - Mécénat	19689
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	3585	77 - Produits exceptionnels	4046
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	580	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	4124
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	30828	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	28039
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	2789

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	6672	87 - Contributions volontaires en nature	6672
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	6672	871 - Prestations en nature	6672
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	37500	TOTAL DONT CVN	34711

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

37500 au déficit